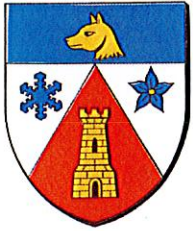


MAIRIE
DE
PICHERANDE
PUY-DE-DÔME



63113 PICHERANDE
Tél. : 04.73.22.30.84

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE
SUR LES DISPOSITIONS DU PROJET ARRETE DE PLAN
LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE PICHERANDE

La Commune de Picherande a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à l'arrêté municipal en date du 3 décembre 2019, une enquête est ouverte sur les dispositions du projet de plan local d'urbanisme arrêté le 15 juillet 2019 par le conseil municipal.

M. Jean VEYRAT-CHARVILLON a été désigné comme commissaire-enquêteur par le président du Tribunal Administratif.

Le dossier et les pièces qui lui sont annexés seront déposés à la mairie pendant 33 jours du vendredi 3 janvier 2020 à 14 heures au lundi 3 février 2020 à 21 heures inclusivement, pour que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet de la Commune à l'adresse : <https://www.picherande.fr>

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête, déposé à cet effet en mairie (mairie - Le bourg 63113 PICHERANDE), ou adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie, siège de l'enquête ou par courrier postal ou par courriel à l'adresse suivante : mairiedepicherande@orange.fr

Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie :

- Vendredi 3 janvier de 14 heures à 17 heures
- Samedi 11 janvier de 9 heures à 12 heures
- Mercredi 15 janvier de 14 heures à 17 heures
- Samedi 25 janvier de 9 heures à 12 heures
- Lundi 3 février de 18 heures à 21 heures

A l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire-enquêteur sera tenu à la disposition du public à la mairie de Picherande et sur le site internet de la Commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

A Picherande, le 3 décembre 2019.

Monsieur le Maire,
Frédéric ECHAVIDRE.

